



Merci Victor!
autonomie planner

Communiqué
Aix-en-Provence, le 26 septembre 2019

L'entreprise aixoise Merci Victor ! invente un nouveau métier au service des seniors : autonomie planner

Avec la création du métier d'autonomie planner, la jeune entreprise aixoise Merci Victor ! entend répondre aux enjeux majeurs liés à la longévité : la coordination des parcours de vie des personnes âgées en perte d'autonomie et l'aide aux aidants. Une réponse dans l'air du temps, en droite ligne avec le projet de loi "Grand âge et autonomie", qui devrait être présenté à l'automne en Conseil des ministres.



La maison de retraite n'est pas la seule solution. Victor Perrazi, 32 ans, fondateur de Merci Victor ! et ancien directeur d'Ehpad en sait quelque chose : « *Nous pouvons, dans de nombreux cas, organiser le maintien à domicile, et, quand celui-ci est rendu impossible par l'état de santé ou pour des questions de budget, nous orientons les familles sur des solutions alternatives telles que l'accueil familial, l'habitat partagé intergénérationnel, les résidences services, les résidences autonomie, etc. Le rôle de l'autonomie planner est d'identifier la meilleure solution, puis de l'organiser et enfin de la suivre. De plus, toutes les décisions sont validées par un médecin gériatre de l'équipe Merci Victor !* »



L'objectivité de l'autonomie planner

« *J'ai été directeur de maison de retraite à Aix-en-Provence pendant quatre ans, raconte Victor Perrazi. Notre établissement était très bien tenu et sa réputation, excellente. J'en étais fier ! Si bien que lorsque quelqu'un se présentait pour envisager l'entrée de son parent, je mettais en avant toutes les qualités de l'établissement, assurant qu'il était parfaitement adapté aux besoins de mon interlocuteur. Je disais cela de bonne foi, bien entendu, et estimais que cette solution tout-en-un était la bonne pour lui, désespéré face à la perte d'autonomie de son proche. Mais cette personne n'aurait-elle pas pu vivre encore un peu chez elle grâce à quelques aménagements et des services adaptés ? Ce n'était pas à moi de le déterminer. Mais à qui, alors ? Un service d'aide à domicile ? Il aurait été aussi partial que moi ! L'assistante sociale ? Aurait-elle pu apporter l'accompagnement sur mesure et une solution aussi complète qu'un Ehpad ? Le médecin traitant ? Il n'aurait eu ni le temps ni les moyens d'accompagner son patient dans le choix des solutions adaptées à la perte d'autonomie. J'ai alors compris la nécessité de créer un service indépendant pour que les intérêts des personnes âgées soient défendus en toute impartialité. J'ai également constaté que les aidants familiaux avaient besoin d'être accompagnés et soulagés dans leurs missions. Ainsi est né le métier d'autonomie planner.* »

Le rôle de l'autonomie planner

Dans sa mission, l'autonomie planner répond de manière objective aux préoccupations des proches et aux envies et besoins des personnes âgées, que sont la sécurité 24h/7j, la prise en charge médicale et paramédicale, l'aide à la toilette et à l'habillage, les repas, un logement adapté et entretenu, sans oublier la vie sociale. Tout ceci peut s'envisager dans le cadre du maintien à domicile ou de l'entrée en établissement.

Il s'agit donc pour lui de **mettre en place des solutions** sur mesure, à domicile ou en établissement : évaluer les besoins et envies de la personne, proposer un projet de vie et les solutions pour le mettre en œuvre, l'organiser avec les prestataires compétents, gérer les démarches administratives et les dossiers d'aide financière ; de **les coordonner et de les suivre** : contrôler la qualité des prestations, aider la personne à coordonner son projet de vie et soulager les aidants familiaux, qui peuvent ainsi profiter des bons moments avec leur proches.

Silver economy : un secteur en plein essor, qui se structure autour d'un nouveau projet de loi

La France compte 15 millions de personnes âgées de 60 ans et plus (dont 1,2 million de personnes dépendantes). Selon les estimations, elles seront 20 millions en 2030 (dont 1,6 million de personnes dépendantes) et 24 millions en 2060 (dont 2,5 millions de personnes dépendantes). Dans cette perspective, une loi sur la dépendance des personnes âgées devrait être présentée en Conseil des ministres cet automne afin de mettre en œuvre les principales recommandations du [rapport Libault](#) "Grand âge et autonomie".

L'autonomie planner, une réponse dans l'air du temps

Les services de Merci Victor ! apportent des réponses à bon nombre des enjeux de ce projet de loi, et notamment :

- **le soutien du maintien à domicile** : en le favorisant par la mise en place de solutions adaptées et en apportant un service de coordination du projet de vie et de gestion de l'agenda des personnes âgées
- **la lutte contre l'isolement des personnes âgées et des aidants** : l'action de l'autonomie planner ne portant pas uniquement sur le soin, mais aussi sur la vie sociale, elle lutte contre l'isolement des personnes âgées. Et en véritable service d'aide aux aidants, cet accompagnement les rassure et les soulage.
- **l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées entrant dans la perte d'autonomie**

Les services d'un autonomie planner, combien ça coûte ?

En facturant ses services à ses clients, Merci Victor ! leur fait bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% au titre des services à la personne.

- Service n°1, mise en place des solutions sur-mesure à domicile ou en établissement : sur devis, établi après une première rencontre gratuite, en fonction du travail à fournir (entre 350 € et 750 € TTC, éligibles au crédit d'impôt de 50%)
- Service n°2, suivi et coordination : 3 forfaits sous forme d'abonnement mensuel sans engagement, de 119 € à 499 € par mois (de 69 € à 249 € après déduction fiscale), selon le niveau de coordination et le nombre de visites à domicile.

Un métier en devenir

Merci Victor ! peaufine aujourd'hui le référentiel de ce nouveau métier d'autonomie planner en l'éprouvant dans la région d'Aix-en-Provence, où il accompagne, depuis juin 2019, une quinzaine de clients. Le service s'étendra en fin d'année à Marseille. Son fondateur, Victor Perrazi, entend développer son concept à l'échelle nationale à partir de 2021, et créer la formation qualifiante d'autonomie planner.

**Pour en savoir plus sur Merci Victor !, interviewer son dirigeant ou obtenir des photos HD,
contact presse : Delphine Collet • 06 11 16 33 90 • delphine@comme-uneimage.com
www.merci-victor.fr**

A propos de Victor Perrazi, fondateur de Merci Victor ! Victor Perrazi a étudié à Lyon et à Toulouse, où il a obtenu un master 2 en management des établissements de santé en 2010. Deux expériences réussies à la direction d'un Ehpad (4 ans, Aix-en-Provence) et d'une clinique de soins de suite et réadaptation (3 ans, Roquevaire) lui ont apporté une connaissance approfondie du secteur de la santé et des personnes âgées, et fourni une solide expérience du management et de la gestion d'entreprise. Il a fondé Merci Victor ! en janvier 2019.